« Au service des professionnels des secteurs sanitaire, médico-social et social »

Notre projet, nos valeurs

- **Accompagner** les professionnels du secteur sanitaire et social tout au long de leur parcours.
- Notre pédagogie accorde une **place essentielle aux qualités humaines** nécessaires à l'exercice de ces métiers : disponibilité, écoute, attention, empathie, sourire, humanisme, rigueur, persévérance… sans oublier les **compétences techniques** et **professionnelles**.

Le projet pédagogique pour la certification de Coordinateur(trice)

- Apprendre à coordonner (manager) un établissement ou un service du secteur médico-social.
- Former des professionnels ouverts à l'ensemble du champ médico-social : services d'aide à domicile, structures collectives comme les EHPAD, établissements spécialisés, structures à vocation sociale.
- Adopter une pédagogie de l'alternance intégrative : le stagiaire est acteur de sa formation et progresse à partir des situations concrètes vécues en entreprise.
- Assurer un suivi individualisé des stagiaires, en tenant compte de leur parcours personnel et professionnel.

Code RNCP : 39247
Certificateur : Aisthesis
Date d'enregistrement de la certification : 27 Juin 2024

Formations par alternance
-
Formations de perfectionnement
-
Accompagnement VAE

Symphonie Formations et Conseils

Contact

05 47 74 68 90
06 95 69 46 83
contact@symphonie-formation.fr

Site

www.symphonie-formations.fr

Adresse

30, rue de la République
33150 CENON

Numéro Siret : 83046171100020
Numéro d'organisme de formation : 75331073833

Symphonie Formations et Conseils

COORDINATEUR DU SECTEUR MEDICO-SOCIAL

Le rôle du Coordinateur-trice médico-social

Il/elle encadre l'équipe pluri-disciplinaire et coordonne les moyens humains et matériels pour garantir l'efficacité et la qualité des prestations.

Il/elle pilote les projets liés à la prévention, la qualité et la gestion des risques, en lien avec le projet d'établissement.

Véritable interface entre la direction, le médecin coordonnateur et les équipes, il/elle anime le travail collectif et mobilise les ressources nécessaires à la mise en œuvre des actions.

Cette certification permet d'acquérir les compétences clés pour assumer ces missions : management, coordination, communication, organisation, et engagement dans les valeurs du médico-social.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation prépare à l'exercice des fonctions de Coordinateur-trice (Manager) d'un établissement ou d'un service dans le secteur médico-social.

Elle vise à :

- Maitriser l'environnement professionnel, juridique et réglementaire d'un manager de proximité,
- Acquérir des outils de management d'équipe, d'organisation, de gestion de projet et de gestion de la qualité,
- Développer une politique prévention et bienveillance basée sur les recommandations de bonnes pratiques,
- Développer une communication efficace avec les équipes, les personnes accueillies, leur entourage et les partenaires externes.

INTERVENANTS

Equipe pédagogique composée de formateurs experts en Management, Ressources Humaines, soin et accompagnement dans le secteur Sanitaire et Social

CONTENU DE LA FORMATION

La formation comprend 161 heures

d'enseignements théoriques,

réparties en trois blocs de compétences :

Réglementation-Gestion

Coordination, organisation et gestion de la production des prestations de soins et de services d'un établissement ou service médico-social

Management

Animation et encadrement de l'équipe pluri-professionnelle

Communication-Qualité

Élaboration et mise en œuvre du projet d'établissement ou de service médico-social

SYMPHONIE FORMATIONS :
30, rue de la République—CENON

Symphonie
Formations et Conseils